

## Joseph PATATUT



*Le 20 novembre 1871 à Lamayou ( canton de Montaner, département des Basses Pyrénées ) a lieu le mariage de PATATUT Philippe, 34 ans, cultivateur et de Anne CLAVERIE, tisserande, âgée de 21 ans .*

*Leur fils Joseph naît le 29 mars 1884 : son père a 50 ans et sa mère 35 ans. Celui-ci se marie le 6 juin 1912 à Lamayou avec Jeanne Marie PONSICO née le 19 mars 1890. Joseph est cultivateur et a 29 ans quand sa fille naît, sa femme Marie Jeanne PONSICO a 23 ans et est sans profession. Leur fille s'appelle Suzanne Juliette Zoé PATATUT, elle est née le 26 avril 1913. Elle est adoptée par la nation le 14 juin 1920 et se marie à Lafitole le 20 juin 1943 avec Adolphe Louis PAILHE ; elle décède le 29 décembre 2000.*

### **Ci-dessous l'acte de décès de Joseph PATATUT ( Mairie de Lafitole ) Jugement déclaratif de deuil par le tribunal de Tarbes**

République française, au nom du peuple français, le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Tarbes, département des Hautes Pyrénées, a rendu le jugement dont la teneur suit. Le procureur de la République de Tarbes à Messieurs les président et juges composant la première chambre du tribunal civil de Tarbes. Vu les pièces ci-jointes desquelles il résulte que PATATUT Paul Joseph, soldat né à Lamayou le 29 mars 1884 de Philippe et de CLAVERIE Anne, appartenant au 283<sup>e</sup> régiment d'infanterie a disparu à Eton ( Meuse ) le 24 août 1914. Que le fait de la disparition est attesté par un acte de disparition du 15 septembre 1916 et qu'elle a été causée par un fait de guerre, attendu que plus de six mois se sont écoulés depuis le décret fixant la cessation des hostilités et plus de deux ans depuis la disparition constatée, attendu que le sieur PATATUT Paul Joseph avait son dernier domicile légal à Lafitole, attendu qu'il y a lieu de provoquer un jugement déclaratif de décès et de fixer au 24 août 1914 la date présumée du décès. Vu les articles 88, 89 et suivants du code civil , de la loi du 3 décembre 1915 et de l'article 9 de la loi du 25 juin 1919, requiert qu'il vous plaise messieurs rendre un jugement déclaratif de décès du soldat PATATUT Paul Joseph portant mention « Mort pour la France » et ordonner que le dit jugement sera transcrit sur les registres des actes de décès de l'année courante de la commune de Lafitole, le tout aux fins d'ordre public . Tarbes le 27 juillet 1920 signature du procureur de la République RAYNAUD

Transcrit sur le registre de l'état civil de la commune de Lafitole le 8 septembre 1920